

siècle en montrant les traces que cette évolution a laissées dans les publications de Max Niemeyer Verlag.

Aux romanistes il faut surtout signaler l'article de Kurt Baldinger *Der Max Niemeyer Verlag und die Romanistik* (p. 161-91), exposé aussi bien tourné que riche en informations en information sur l'histoire des romanistes (et surtout des romanistes allemands) et sur l'importance de la maison Niemeyer pour l'évolution de la philologie romane. Baldinger rappelle l'origine allemande de la philologie romane en soulignant son caractère académique, à l'opposé de l'orientation pédagogique, ce qui, selon Baldinger, devrait expliquer la répugnance des romanistes allemands à parler français : «Es galt (und gilt?) sogar als eine Art Adelsnachweis des soliden Romanisten, nicht französisch zu sprechen – hatte doch der pater familias Diez persönlich von sich gesagt : «Ich spreche kein französisch»...» (p. 165).

La seconde guerre mondiale a été déterminante pour Max Niemeyer. Halle se trouvant d'emblée située en zone soviétique, on a préféré établir la maison d'édition à Tübingen, où il a fallu tout recommencer depuis le début, en 1950.

Depuis 1972, avec l'apparition de l'électronique, la maison Niemeyer fait figure de pionnière en Allemagne (p. 244). Du point de vue des auteurs et de l'éditeur, cette évolution offre de grands avantages. Toutefois, du point de vue du lecteur, on se félicite de la conclusion de Robert Harsch-Niemeyer : «Alle diese Entwicklungen werden die spezifischen Aufgaben eines wissenschaftlichen Verlegers nicht überflüssig machen, zumal dann nicht, wenn er im geisteswissenschaftlichen Bereich tätig ist. Dort wird das gedruckte Buch als Publikationsform Bestand haben, mögen andere Formen auch hinzutreten» (p. XII).

Gunver Skytte
Université de Copenhague

Langue française

Kurt Baldinger : *Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)*, fascicule G 9-10, et *Complément bibliographique 1993*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1995 et 1993. 259 col. et 638 col.

Un événement majeur vient d'avoir lieu dans le domaine des recherches linguistiques médiévales. Par la publication du fascicule G 9-10, paru à la fin de 1995, le volume G du *DEAF* est devenu complet.¹ Entamé à Québec dès 1968, le vaste projet du *DEAF* a ainsi franchi un pas décisif. En plus, l'équipe qui l'élabore, et qui réside depuis 1975 à Heidelberg, a l'ambition de terminer le premier fascicule de la lettre H pour la fin de l'année 1996. L'édition du *DEAF*, qui promet de devenir un jour un ouvrage monumental, suit donc son cours. Espérons que la rédaction aura, malgré la récession économique qui nous éprouve un peu partout ces jours-ci, la possibilité de maintenir la haute qualité qui marque jusqu'ici cette entreprise.

Jusqu'à quel degré peut-on connaître une langue parlée et écrite il y a des centaines d'années? Est-il possible de se prononcer avec certitude sur le sens d'un mot sans que

l'on puisse s'en informer auprès de sujets parlants? Il est évident que nos connaissances du lexique d'une langue morte, qu'il s'agisse de l'ancien haut allemand, du vieux nordique ou de l'ancien français, sont, notamment au point de vue sémantique, moins précises que celles que nous avons d'une langue parlée et écrite aujourd'hui. La plupart des interprétations sémantiques opérées dans le lexique d'une langue qui a cessé d'être parlée sont, en l'absence de dictionnaires rédigés par des locuteurs de cette langue, nécessairement des approximations fondées sur le contexte et, dans une perspective plus restreinte, sur le caractère isosémique des énoncés. En plus, pourvu qu'elle soit connue, l'étymologie d'un mot peut contribuer à déterminer son sens. Écrire un dictionnaire de l'ancien français est donc une entreprise non seulement plus difficile mais plus risquée que d'en rédiger un du français moderne. Décider d'homonymie et de polysémie est déjà malaisé dans une langue moderne, mais cela devient une tâche beaucoup plus ardue quand il s'agit de langues mortes. Et qui oserait sans preuves fiables à l'appui apposer des qualificatifs comme *familier*, *populaire* ou *vulgaire* à des mots vieux de sept cents ans ou plus? Doit-on, vu les difficultés de ce genre, se détourner des études d'états de langue passés pour se consacrer exclusivement à la langue de nos jours, comme on l'a proposé de temps en temps? Nous ne pensons guère que ce soit une voie à emprunter. Si difficile que soit cette analyse, elle n'en cède pas moins une information précieuse aussi bien sur la couche linguistique étudiée que sur le langage humain comme tel que sur la civilisation d'époques révolues.

Il n'est donc pas étonnant que le nouveau fascicule ne fasse pas de tentative pour évaluer la valeur socio-stylistique des entrées.³ Or, malgré toutes les incertitudes linguistiques inhérentes à un projet comme celui-ci, la rédaction réussit, en mettant à profit l'ensemble des connaissances disponibles dans le domaine du lexique du français médiéval et en jugeant avec minutie des sources utilisées, à fournir à son public une quantité d'informations qui ne laisse pas d'impressionner. Quoique Kurt Baldinger eût dit dans l'Introduction du premier fascicule (p. IX) que le dictionnaire devait «décrire l'ensemble du vocabulaire français depuis les *Serments de Strasbourg* jusqu'au milieu du 14^e siècle», le fascicule G 9-10 décortique et définit bon nombre de mots qui font leur apparition seulement en moyen français (la dernière œuvre mentionnée dans la chronologie du Complément bibliographique 1993, *La Vénérerie* de Jacques du Fouilloux, publiée du reste par G. Tilander, ne remonte qu'à 1561). C'est, par exemple, le cas de *guigne*, «petite cerise à longue queue...», nom qui peut du reste prendre les deux genres, (article GUIGNE2) et des adjectifs *guerdoneus*, «qui donne une récompense», (article GUERREDON) et *guerp*, «abandonné», (article GUERPIR) ainsi que du substantif *guerpisseur*, «celui qui abandonne» (*ibid.*). On se souvient que, pour sa part, le TL couvre en principe un espace de temps qui va de 1000 à 1400. Ajoutons que, si la rédaction a commencé la publication du DEAF par la lettre G, c'est parce qu'on attend la révision des lettres A-F du FEW.

Étudions d'abord les articles du DEAF. Ceux-ci ont été construits comme des séries dérivationnelles, appelées *familles* par la rédaction, méthode souvent appliquée de nos jours en lexicographie. C'est ce procédé qui a donné leur structure, par exemple, au *Dictionnaire du français contemporain* (DFC) et au *Robert méthodique*.

Ainsi, sous l'entrée GRONDIR, GRONDRE, «faire entendre un murmure, gronder...», on trouve les dérivés *gronde*, *regrondre*, *grondement*, *grondiller*, **grondillos*, **grondil*, *grondillement*, **grondillor*, **grondilleresse*, **grondillance*, **grondilleour*, **grondilloison*, *grondissement*, *grondoier*, *engrondeli*, *esgrondir*, *esgrondre*, *esgrondillier* et **esgrondillement*. Déjà le fait que l'infinitif cité en vedette est donné sous une forme double, *grondir* et *grondre*, quoique seulement *grondir* remonte à l'étymon latin *grundire* et que *grondre* soit une innovation grammaticale, dont la naissance est d'ailleurs difficile à dater, montre le soin qui guide le travail des rédacteurs. En effet, on est sans doute ici en présence d'un phénomène qui caractérise la morphologie de l'ancien français, que nous avons choisi de qualifier ailleurs de *polymorphisme* et dont le DEAF tient compte ici à juste titre.⁴ L'astérisque signale, comme on s'y attend, que la forme en question a été reconstruite. Les textes ne fournissent, par exemple, pas d'attestation de l'adjectif **grondillos*, «qui fait entendre un murmure, qui gronde». La forme attestée (dans *La Règle de saint Benoît traduite en vers français*, par Nicole) est *gondrillos*. On a alors créé, peut-être pour les besoins du dictionnaire, la forme **grondillos*. En tant que linguiste, nous nous demandons si la méthode est à recommander. Mieux aurait peut-être valu s'abstenir d'inventer des formes pour ne donner que celles qui sont réelles, qui correspondent à la vérité des textes. On répondra que la chose n'est pas grave, que la symétrie des articles et l'utilisation facile du dictionnaire exigent ces reconstructions. N'empêche que nous aurions préféré ne rencontrer que l'authenticité. Comme il se présente, le fascicule 9-10 revêt parfois un peu trop un caractère néogrammaïrien. D'autre part, nous comprenons qu'il est difficile de ne pas recourir à des reconstructions en faisant de l'étymologie. L'article GRONDIR, GRONDRE occupe, avec tous les dérivés, plus de six colonnes du fascicule. On se rend compte que les articles du DEAF sont le fruit d'un travail long et minutieux.

Viennent ensuite l'étymologie du mot-vedette – en l'occurrence, comme nous venons de le signaler, on peut faire remonter *grondir* à *grundire* – et les premières attestations. C'est autour de 1176 que le *Livre des manières* d'Etienne de Fougères fournit *grondir* et environ 1177 que l'on atteste *grondre* dans *Le chevalier de la charrete* (cité d'après l'édition de Foerster). Une troisième personne du singulier du présent du subjonctif, *gronde*, se retrouve cependant, apprend-on, «ca. 1174» dans la *Chronique des Ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure (cité selon l'édition de C. Fahlin). Les articles rendent compte également de l'extension romane des continuateurs de l'étymon, pourvu que le FEW ne l'ait pas déjà fournie. S'il en est ainsi, on renvoie tout simplement le lecteur à ce dictionnaire, ce qui est le cas pour GRONDIR, GRONDRE. Dans l'article GUIVRE, «espèce non définie de serpent...», le lecteur est d'abord un peu étonné que l'on passe en revue les aboutissements de *vipera* dans la Romania, le FEW (article *vipera*, t. 14) en ayant déjà fourni un catalogue. La raison doit en être que celui-ci n'a pas été jugé complet, le substantif roumain *vipera*, par exemple, n'y ayant pas été enregistré. Les articles procurent également des exemples de l'utilisation du mot-vedette et de ses dérivés dans la littérature médiévale – dans l'article GRONDIR, GRONDRE ceux-ci sont nombreux. Les définitions ont souvent été élaborées avec beaucoup de soin et de précision. Dans l'article GUENCHIR on trouve, pour ce verbe, entre autres, celle-ci : «faire un mouvement en

changeant de position, de direction (dans l'intention d'éviter une rencontre avec qch. ou qn, de ne pas subir une chose nuisible, désagréable)» (col. 1549). Finalement, chaque article est signé par le rédacteur qui en est responsable.

On est content que la rédaction ait eu la bonne idée de faire état de proverbes médiévaux dans les articles. Ceux-ci viennent animer le texte sérieux, bourré de détails. Le proverbe suivant, que fournit l'article GUERRE, semble refléter la vie au Moyen Âge : *Qui a terre si a guerre*, alors que celui-ci, qui provient des deux articles GRUIER («officier chargé des affaires relatives à la forêt...») et GRUE est d'une portée plus générale : *Tous dis n'est mie gruiers (ou grue) maire*. Et d'une mauvaise récompense on pouvait dire, d'ailleurs d'une façon très expressive, qu'elle était *De service du deable conchié guerdon* (article GUERREDON, «bien matériel ou moral donné ou reçu en récompense...»).

Le DEAF se lit de préférence en ayant sous la main le Complément bibliographique 1993, qui remplace celui de 1974. Il est quasi indispensable au lecteur, d'abord parce qu'il explicite les sigles apparaissant dans les articles et qui renvoient aux éditions de textes en français médiéval et aux travaux scientifiques relatifs au français médiéval, ensuite parce qu'il fournit d'autres renseignements tout aussi précieux et utiles au médiéviste. Quant aux sigles des éditions, ils introduisent des notices qui fournissent de l'information sur les manuscrits, leur dialecte et la date de composition de l'œuvre qu'ils contiennent. Parfois, le lecteur trouve dans la notice une évaluation de la qualité de telle édition ou de tel ouvrage scientifique. On apprend ainsi, par exemple, qu'une monographie est un «bon travail», voire même que telle édition est «inutilisable». Une certaine systématique a guidé la construction des sigles. Ainsi, par exemple, *S* fait comprendre que l'œuvre en question raconte la vie ou le martyre d'une sainte ou d'un saint (à l'exception de *Saint Alexis* qui est noté seulement *Alexis*), *Ev* qu'il s'agit d'un évangile, *Pr* qu'on est en présence de la version en prose d'une œuvre et *Rec* que l'œuvre est une collection de recettes médicales, cosmétiques ou culinaires. Il est cependant fâcheux que certains sigles manquent dans le Complément bibliographique. C'est, entre autres, le cas de *ArtusS*, qui désigne pourtant une édition si centrale pour l'étude du cycle du Graal que *The Vulgate version of Arthurian romances*, édition publiée par H. O. Sommer. Pour remédier à ces lacunes, un Supplément et Complément 1995 a vu le jour. Pour le moment, la rédaction est cependant seule à en disposer. La chronologie des œuvres médiévales, qui suit le répertoire et l'explication des sigles, vient faire concurrence à la *Chronologie approximative de la littérature française du moyen âge* de R. Levy (Niemeyer, Tübingen, 1957), critiquée d'ailleurs pour sa méthode dans l'Introduction (p. XIV). Le Complément bibliographique a en plus le grand avantage de fournir des listes permettant de convertir les sigles du tome G en sigles, entre autres, du TL et du FEW. Ces concordances, contenues dans un seul volume, vont considérablement faciliter le travail du chercheur.

L'Introduction du Complément bibliographique a été rédigée par Frankwalt Möhren qui, après Baldinger, dirige le travail à Heidelberg. Las de la réédition de «textes archiconnus et remâchés ad nauseam», il y préconise (p. XIV) la publication de manuscrits restés inédits jusqu'à nos jours, recommandation qui nous paraît fort

saine. Certains de ces manuscrits font au reste, d'après le répertoire des manuscrits que fournit également le Complément bibliographique, partie des trésors médiévaux de deux bibliothèques scandinaves. A Copenhague se trouve, par exemple, le ms. Kgl. Bibl. Thott 429 f.^o qui contient le *Miroir historial* de Jean de Vignay, et, à Stockholm, le ms. Kungl. Bibl. fr. 38 (M. 305) qui perpétue une traduction en français d'une traduction en latin de l'œuvre de Marco Polo *Le divisament dou monde*.

Pour nous informer du *DEAF*, nous nous étions rendu sur place à Heidelberg, où nous avons rencontré l'équipe qui élabore le dictionnaire. Celle-ci se compose, à part Möhren, de deux rédacteurs travaillant à plein temps et d'une rédactrice engagée à mi-temps. Nous avons été étonné d'apprendre que les mots qui sont à analyser et qui seront finalement les entrées du dictionnaire, autrement dit, sa matière première, sont enregistrés sur de simples fiches. Or, nous a appris Möhren, l'informatisation de ces données n'est pas une priorité, car on aurait toujours à faire face au problème sémantique. Pour profiter pleinement de l'informatique, a-t-il souligné, il serait désirable d'enregistrer des textes entiers. (Ce problème n'est d'ailleurs pas inconnu. On le rencontre également en se servant de concordanciers : ceux-ci sont peut-être utiles aux chercheurs qui n'étudient que le signifiant ou qui ne font que réunir des données numériques. Toute analyse sémantique demande ordinairement un macro-contexte qui ne peut être fourni que par l'œuvre elle-même.) Les articles du *DEAF* ne fournissent pas de données fréquentielles, ce qui nous a un peu surpris. Il aurait, à notre avis, été fort intéressant de connaître la fréquence de tel mot dans l'ancien et le moyen français.⁵ Möhren a cependant fait observer que la fréquence des mots ressortait indirectement du nombre des exemples incorporés aux articles, et il a ajouté que son équipe avait trouvé et enregistré un nombre inattendu d'*hapax*. Quant à la cadence de publication du *DEAF*, la rédaction escompte publier un fascicule par an jusqu'à trois fascicules tous les deux ans.

En dépit d'un certain manque de souplesse en matière de linguistique générale, le fascicule G 9-10 est, comme ceux qui le précèdent, un ouvrage d'une qualité scientifique indiscutable qui réunit toute l'information actuellement disponible sur le lexique de l'ancienne langue française et ses sources. Il sera apprécié à sa juste valeur par tous les romanistes, en particulier par ceux qui travaillent dans le domaine de l'ancien français. Tout institut de langues romanes a intérêt à se procurer le tome G comme le premier d'une série qui sera, espérons-le, un nouveau trésor de la langue française, consacré cette fois-ci au Moyen Age.

Hans Lagerqvist
Stockholm

Notes

1. Au fil des années, deux comptes rendus du projet du *DEAF* ont été publiés dans cette revue. En 1972 (t. VII), P. Skårup a commenté le premier fascicule de la lettre G, et, en 1976 (t. XI), B. Munk Olsen y a analysé les fascicules G1-G3 ainsi que l'Index et le Complément bibliographique qui les accompagnaient.
2. Il est vrai que l'on a parfois voulu trouver des différences de registre dans la langue d'un auteur médiéval. C'est, par exemple, le cas de celle de Rutebeuf qui, pendant

une certaine période, dans ses poèmes, paraît avoir mêlé la langue parlée à la langue littéraire. Voir à ce sujet le premier tome des *Œuvres complètes de Rutebeuf*, publiées par E. Faral et J. Bastin (A. et J. Picard et Cie, Paris 1959), p. 223. De même, il semble que Villon use de mots et d'expressions provenant de la langue familière de son temps. Voir Ch. Bruneau: *Petite histoire de la langue française*, t. I (*Des origines à la Révolution* (Armand Colin, Paris, 1969)), p. 110. Quant au problème de l'homonymie et de la polysémie dans l'ancien français, nous pensons avoir nous-même pu y constater la transformation d'une homonymie en polysémie à propos de l'inclusion de la préposition *chiés* dans le substantif *chiés-chief*. Voir à ce sujet notre ouvrage *La préposition chiés en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des X^e XI^e XII^e et XIII^e siècles* (Studia Romanica Upsaliensia 51, Uppsala 1993), p. 62-64.

3. Par contre, on y signale le caractère parfois péjoratif de trois mots. Aux définitions des substantifs *guiton* et *guitart*, «jeune homme à l'âge de l'adolescence», et *guitarde*, «jeune femme à l'âge de l'adolescence», on a ajouté «souvent avec une nuance dépréciative, le jeune âge étant identifié avec une certaine immaturité» (article GUITON). Quelques-uns des exemples cités, ainsi qu'un travail scientifique consulté (Gilles Roques, *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*) parlent en faveur de cette conclusion.
4. Voir notre article à paraître dans *ORBIS*: «Jean-Jacques Rousseau et le langage humain. Conformisme, subjectivité et modernité dans l'*Essai sur l'origine des langues*».
5. L'étude de la fréquence des mots à l'intérieur de couches linguistiques passées ainsi que l'analyse fréquentielle diachronique nous paraissent être des domaines de recherche dignes de l'attention des romanistes et qui, bien cultivés, pourraient apporter une grande quantité d'information à la fois précieuse et inattendue. Nous avons nous-même dans notre ouvrage précité sur *chiés* pu constater une différence de fréquence importante entre la préposition médiévale et la préposition moderne, celle-là étant considérablement moins fréquente que celle-ci (voir notamment p. 17-25).

Michel Francard et Danièle Latin (éd.) : *Le régionalisme lexical*. Duculot, Louvain-la-Neuve, 1995. 244 p.

Ce recueil d'articles est le fruit d'un colloque organisé par l'AUELF-UREF à Louvain-la-Neuve, du 25 au 27 janvier 1994, ayant pour thème le français tel qu'on le parle en dehors de la France. Le terme de «régionalisme» a donc une acception différente de celle couramment utilisée (lotharingisme, etc.), puisqu'il s'agit ici de langues nationales ou para-nationales. Mais le terme ne se rencontre guère que dans le titre; presque partout ailleurs, il est remplacé par *topolecte*, un heureux néologisme inconnu du TLLF (1994).

C'est Claude Poirier qui l'a lancé dans son exposé inaugural (p. 13-56), «Les variantes topolectales du lexique français», et il a été repris dans les communications qui constituent le reste du recueil (p. 57-226).